



BILAN DE MI-MANDAT 2020-2023

BAGNOLET + VERT

P. 08-13

BAGNOLET + ENGAGÉ

P. 14-21

BAGNOLET + UTILE

P. 22-27





VENDREDI 30 JUIN

- **18h30 : koraloké concert participatif**
Tout public
- **19h30 : apéro-concert avec le collectif Slowfest Orchestra**
Tout public
- **22h : Ciné sous les étoiles**
Projection du film *Rasta Rockett* - À partir de 6 ans

SAMEDI 1^{ER} JUILLET

Ateliers des Artistes en exil

- Toute la journée :** exposition de Tickson Mbuyi (RDC), performeur et plasticien
- **14h30 : Demain, c'est ce soir**, comptines et berceuses de Thales Zokené (Congo Brazzaville). À partir de 3 ans
 - **15h15 :** initiation à la danse Kingoli traditionnelle congolaise avec Vesna Mbelani (Congo Brazzaville). À partir de 9 ans
 - **16h :** goûter participatif
 - **16h15 :** atelier de tricot participatif avec Maryam Samann (Syrie)
 - **17h30 :** spectacle de Zaef (Burkina Faso). À partir de 10 ans

DIMANCHE 2 JUILLET • 17H

Sur l'Interprétation - titre de l'instant de Yair Barelli
Sur l'Interprétation - titre de l'instant est un travail sur la réalité et la matérialité du spectacle qui cherche à en révéler la beauté et le potentiel vital. Il s'agit de rendre compte de la présence physique des publics et du lieu, d'en dévoiler l'influence directe et concrète.
Gratuit - 01 55 82 08 00

Réservations : billetterie.rencontreschoregraphiques.com
reservations@rencontreschoregraphiques.com

Découvrez le programme complet sur ville-bagnolet.fr et dans le prochain numéro de BAJOmag' (juillet-août).
** sous réserve de modifications*

JUSQU'AU 28 JUILLET

Exposition : Vitrail au plomb & dalle de verre
Entre l'art et la matière, la vitrailliste baignoise, Clémence Puzin, présente des œuvres puissantes et lumineuses.
Entrée libre. Ouvert du lundi au vendredi de 10h à 18h
>> **Plus d'infos :** chateau.de.l'Etang, 01 49 93 60 17/61 53.
chateau@ville-bagnolet.fr



À l'occasion du bilan de mi-mandat, Tony Di Martino, Maire de Bagnolet, a répondu aux questions de la rédaction du BAJOmag' pour revenir sur les trois années écoulées et définir les priorités à venir pour la Ville.

Votre second mandat a démarré sous le signe de la Covid. Quel bilan tirez-vous de cette période exceptionnelle à tous points de vue ?

“

Lorsque les Bagnoletaises et les Bagnoletais m'ont à nouveau accordé leur confiance, en 2020, nous étions dans une période particulière. Les élections municipales avaient été traversées par la crise sanitaire liée à la Covid-19 au point de devoir en reporter le second tour de plusieurs mois.

Je veux ici avoir une pensée pour toutes celles et ceux qui nous ont quittés, dont certains précocement, et aussi pour toutes celles et ceux qui ont été touchés par la maladie d'une manière ou d'une autre. Qu'ils aient eux mêmes été malades ou que leurs proches l'aient été, cette pandémie constitue pour nous tous le terrible rappel de notre fragilité commune.

Je peux vous garantir que pendant cette période,

ma mobilisation, ainsi que celle des équipes de la Ville, a été totale. Je veux ici en profiter pour les remercier chaleureusement de leur engagement sans faille au service des Bagnoletaises et des Bagnoletais.

Dans ces moments qui nous ramènent à l'essentiel, il me semble aussi que nous pouvons être fiers de notre Ville. Fiers de l'exceptionnelle solidarité qui s'est alors mise en œuvre, qu'elle soit institutionnelle ou dans nos fonctionnements quotidiens. Nous pouvons être fiers de l'incroyable mobilisation de nombreuses associations, de nombreux volontaires et bénévoles, des premiers de cordée qui nous ont permis de passer le cap de cette pandémie.

“ Mon engagement politique personnel trouve sa source profonde dans la lutte acharnée contre les injustices, les inégalités et dans un attachement inconditionnel à Bagnolet. ”

La ville revendique des actions fortes en matière de santé publique, qui dépassent très souvent le champ de compétences d'une municipalité. Pourquoi ce choix ?

En effet, dans la droite ligne de mes prédécesseurs, de Paul Coudert à Daniel Mongeau en passant par Jacqueline Chonavel, pour lesquels je veux avoir une pensée affectueuse, nous ne pouvons accepter que nos concitoyens les plus précaires aient à choisir entre vivre et bénéficier de soins de qualité. Mon engagement politique personnel trouve sa source profonde dans la lutte acharnée contre les injustices, les inégalités et dans un attachement inconditionnel à Bagnolet. Devoir sacrifier des soins pour pouvoir vivre décemment constitue une situation à laquelle jamais je ne pourrai me résoudre. C'est précisément la raison d'être de notre Centre Municipal de Santé et du Centre Municipal Dentaire dans lesquels, chaque année, nous investissons massivement.

Alors que de grands projets changent le visage du centre-ville et s'attaquent à la réhabilitation de quartiers prioritaires, quelle vision de la ville défendez-vous ?

Depuis mon élection en 2014, le leitmotiv que je défends avec mes équipes est clair : construire une ville à taille humaine. Le développement d'un territoire ne devrait jamais se faire au détriment de la qualité de vie de ses habitant·e·s. Ce n'est pas dans les salons de l'immobilier que l'avenir de Bagnolet doit s'imaginer mais bien ici, avec celles et ceux qui font la ville au quotidien. Quoi qu'en disent certains, Bagnolet et ses habitant·e·s ne sont pas à vendre à la découpe aux promoteurs.

Là où par le passé certains souhaitaient construire des centres commerciaux ou des tours, nous allons reconstruire un collège et des équipements sportifs ou implanter des maisons d'artisans.

Le passif financier laissé par l'équipe précédente nous empêche d'avoir les marges de manœuvre permettant de mettre à niveau les équipements publics, aussi vite que



© Abel Liavali-Ubach

nous le souhaiterions. Inutile de revenir sur le passé, chacun le connaît.

Nous portons une politique ambitieuse de reconstitution d'équipements publics de qualité. Je mesure combien l'attente des Bagnoletaises et des Bagnoletais est grande. Je la comprends et la partage. Nous ne pourrions malheureusement pas tout porter d'un bloc, la situation financière de notre Ville nous contraint, mais d'ambitieux programmes sont lancés : qu'il s'agisse de la reconstruction de l'école Pêche-d'Or, de la reconstruction de la piscine des Malassis, des études pour la reconstruction du groupe scolaire Langevin, etc.

Ceci étant dit, bien entendu, la ville ne peut pas rester figée. Le moratoire que nous avons fixé sur les projets immobiliers d'ampleur devra être progressivement et très doucement desserré au cas par cas, en fonction des projets et des lieux d'implantation. Je pense notamment au secteur Gallieni qui ne peut rester en l'état. La requalification de l'avenue par des projets qualitatifs avec des usages mixtes est aujourd'hui indispensable.

“ Depuis mon élection en 2014, le leitmotiv que je défends avec mes équipes est clair : construire une ville à taille humaine. ”

“ Lors de notre campagne en 2020, nous avons fait de l'écologie un pilier transversal de notre projet. ”

L'environnement était au cœur de la dernière campagne des élections municipales. Bagnolet est-elle une ville exemplaire en la matière ?

Là aussi, un long chemin reste à parcourir. Je ne tomberai jamais dans l'autosatisfaction en vous disant que nous sommes exemplaires.

Il me semble néanmoins que depuis 2014 et plus encore depuis 2020 plusieurs étapes ont été franchies.

Lors de notre campagne en 2020, nous avons fait de l'écologie un pilier transversal de notre projet. Il nous faut en effet construire des politiques publiques plus vertueuses tant d'un point de vue écologique que social.



Le 10 septembre 2022, Tony Di Martino, Maire Bagnolet, échange avec les bénévoles associatifs lors du Forum des Associations au parc Josette-et-Maurice-Audin.

Ce n'est pas pour moi un engagement nouveau. Par exemple, lors du premier mandat que les Bagnoletaises et les Bagnoletais m'ont confié, j'avais porté l'idée que la puissance publique reprenne la main sur la gestion de l'eau de notre territoire. En organisant en juin 2019 une votation inédite sur le devenir de la gestion de l'eau, nous avons ensemble donné la force nécessaire pour permettre la création d'une régie publique territoriale de l'eau. C'est désormais chose faite.

Bien entendu, mon engagement écologique ne se résume pas à cela. La débitumisation d'espaces publics dans les écoles, la haute ambition environnementale que nous mettons dans nos projets de voirie, l'attention que nous portons à la plantation d'arbres, le réaménagement du square Ferry, celui programmé du square Varlin, l'accompagnement que nous proposons aux copropriétés dégradées pour leurs travaux de rénovation thermique ou les actions d'éducation à l'environnement sont autant d'exemples concrets que nous mettons en œuvre au quotidien.

Les Bagnoletais sont-ils fiers de leur cadre de vie ? Qu'en attendent-ils ?

Il ne m'appartient pas de dire de quoi sont fiers les Bagnoletaises et les Bagnoletais.

Tout n'est pas parfait, loin de là. Je veux croire cependant que nous sommes sur la bonne voie.

Nous portons une attention particulière à la propreté et à l'entretien de nos espaces publics. Je sais qu'il y a encore trop de déchets dont le ramassage traîne. Je sais aussi, parce que les Bagnoletaises et les Bagnoletais me le font souvent remarquer, que nos interventions sont de plus en plus efficaces et que notre réactivité s'améliore. Les espaces verts de notre ville sont mieux entretenus.

“ Les déchets que nous voyons dans nos rues ne fleurissent pas comme par magie, ils y sont déposés. Désormais, nous verbalisons, chaque fois que cela est possible, ces incivilités inacceptables. ”

Là aussi, du chemin reste à faire. La Ville y prend toute sa part. Chaque jour, avec mes équipes, nous veillons à ce qu'Est Ensemble prenne la sienne. Nous ne pourrions relever ensemble ces défis que si chacune et chacun s'engage aussi dans cette amélioration quotidienne de notre cadre de vie. Les déchets que nous voyons dans nos rues ne fleurissent pas comme par magie, ils y sont déposés. Désormais, nous verbalisons, chaque fois que cela est possible, ces incivilités inacceptables.



Le 22 mars dernier, Tony Di Martino, Maire de Bagnolet, signe avec les Maires des Lilas, de Romainville et du Pré-Saint-Gervais, une convention dans le cadre de la lutte et de la prévention pour prévenir les rixes.

“ Nous investissons massivement dans la rénovation et la réhabilitation d’abord du centre de vacances municipal d’Oléron. Viendra après le tour de celui d’Yzeure. ”

La jeunesse et l’éducation faisaient également partie de vos priorités. Quel bilan d’étape pouvez-vous faire à ce jour ?

Construire un monde plus vertueux pour l’environnement et moins porteur d’injustices sociales n’a de sens que si nous l’accompagnons de politiques publiques ambitieuses envers celles et ceux qui seront demain aux responsabilités. Notre engagement pour des politiques éducatives locales de qualité est total. La reconstruction des établissements scolaires que j’ai eu l’occasion d’évoquer plus haut en est une illustration concrète. Par l’intermédiaire de notre Caisse des Écoles, nous nous attachons aussi à proposer des activités pédagogiques de grande qualité. Nous investissons

massivement dans la rénovation et la réhabilitation d’abord du centre de vacances municipal d’Oléron. Viendra après le tour de celui d’Yzeure. Ces deux centres constituent une des pièces maîtresses du patrimoine commun des Bagnoletaises et des Bagnoletais.

En dehors du temps scolaire, nos centres socioculturels constituent aussi un atout exceptionnel pour notre ville. Avec les accueils et les centres de loisirs, ils accompagnent un nombre important d’enfants bagnoletais afin de leur proposer des activités éducatives et ainsi leur donner les clés de leur émancipation.

Parmi les difficultés que la ville rencontre, lesquelles méritent selon vous un traitement prioritaire ?

La première des difficultés à laquelle nous sommes confrontés demeure la situation financière de notre collectivité. Certes, depuis 2014, elle a nettement progressé, nos délais de paiement ont été raccourcis, la qualité de notre comptabilité clairement améliorée, notre dette a été reconstituée pour être assainie... Cependant, ne nous mentons pas, cette situation reste aujourd’hui encore le principal obstacle à ce que notre ville puisse pleinement répondre aux attentes de ses habitants.

Oui, la densification à outrance de notre territoire, imaginée dans des coins de table avec des promoteurs immobiliers, pourrait permettre d’apporter des solutions à cette situation à laquelle nous sommes confrontés. Mais est-ce vraiment ce que nous voulons ? Est-ce vraiment ce que veulent les Bagnoletaises et les Bagnoletais ? J’ai la faiblesse



Le 27 avril dernier, Tony Di Martino, Maire de Bagnolet, accueille Jacques Witkowski, Préfet de la Seine-Saint-Denis et Cécile Rackette, Sous-Préfète d’arrondissement et Secrétaire Générale Adjointe, dans le cadre d’une visite des équipements de la Ville.

de penser que Bagnolet noue un lien intime et affectueux avec celles et ceux qui y habitent et qu’ils y sont trop attachés pour l’envisager. Je les comprends et partage leur position. Nos efforts continueront donc. Évoquer les difficultés que nous rencontrons sans parler sécurité serait une erreur. Je mesure combien cela peut parfois miner le quotidien des Bagnoletaises et des Bagnoletais.

“ Sans dogmatisme, à titre personnel, je suis favorable à la création d’une Police Municipale. Je crois qu’elle doit être au cœur de la résolution de nombreux tracas du quotidien. ”

C’est normalement le rôle de l’État d’assurer l’ordre public. Force est de constater que les moyens dont dispose la Police Nationale ne sont pas au rendez-vous, c’est la raison pour laquelle j’ai rencontré le Directeur de Cabinet du Ministre de l’Intérieur, le lundi 19 juin dernier. Qu’une ville telle que Bagnolet n’ait pas de Commissariat de plein exercice est incompréhensible. La mobilisation de tous les acteurs est indispensable sur ce sujet. Sans dogmatisme, à titre person-

nel, je suis favorable à la création d’une Police Municipale. Je crois qu’elle doit être au cœur de la résolution de nombreux «tracas du quotidien». En conjuguant son action avec celle d’une Police Nationale aux moyens revus à la hausse, nous pourrions, me semble-t-il, relever le défi qui se présente à nous. Ce qui est néanmoins certain, c’est que rien ne pourra se substituer à l’État lorsqu’il s’agit de lutter contre la délinquance. Les moyens doivent être au rendez-vous.

Dans trois ans, ce sera la fin de votre mandat. Quelles étapes voulez-vous avoir concrétisées d’ici là ?

Aller encore plus loin dans les projets que nous portons. Emmener notre ville plus haut. Nous lançons un vaste programme de modernisation de notre administration afin de mieux répondre, avec plus de réactivité, aux attentes de la population. Les travaux d’ampleur d’équipements publics que nous avons lancés sortiront de terre dans quelques mois. Là où certains nous avaient promis l’apocalypse, je fais le vœu qu’ils puissent alors constater qu’ensemble, en ayant Bagnolet chevillé au corps, nous arriverons à rendre les Bagnoletaises et les Bagnoletais plus fiers encore de leur Ville.



Le 26 avril dernier, Tony Di Martino, Maire de Bagnolet, visite les ateliers «Artistes en exil» installés provisoirement au 18, rue Pierre-et-Marie-Curie en partenariat avec Est Ensemble.

“ Nous lançons un vaste programme de modernisation de notre administration afin de mieux répondre, avec plus de réactivité, aux attentes de la population. ”

La nature au cœur de la ville

L'écologie est le deuxième sujet de préoccupation des Franciliens après le pouvoir d'achat (baromètre Institut Paris Région). À Bagnolet, le soin apporté à l'environnement et aux économies d'énergie imprègne toutes nos actions. Il passe par la mise en œuvre de bonnes pratiques et d'actions de sensibilisation.



LE BILAN

- ✓ Bagnolet lutte contre les effets attendus du réchauffement climatique et les îlots de chaleur par la débitumisation progressive des cours d'école, la plantation d'arbres, la mise en place de brumisateurs, la création et l'aménagement de squares.
- ✓ Le Conseil municipal a adopté à l'unanimité la Charte de l'arbre. La ville de Bagnolet a planté 120 arbres depuis trois ans et a accompagné la mise en œuvre du Plan arbres d'Est Ensemble, 1 300 arbres à l'horizon 2026, ainsi que le Plan Canopée du Département: 30 000 arbres en Seine-Saint-Denis d'ici 2030.
- ✓ Un plan communal de sobriété énergétique mobilise tous les services de la ville. Il prévoit d'équiper 100% des lampadaires de LED d'ici 2027, d'abaisser la puissance de l'éclairage public de 30%, d'éteindre les illuminations de Noël à partir de minuit, de réduire les températures et les plages horaires de chauffe dans les bâtiments municipaux (sauf dans les écoles).
- ✓ Alors qu'une première phase du dispositif d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat-Renouvellement Urbain (OPAH-RU) d'Est Ensemble (2015-2021 a dédié plus de 500 000 euros d'aides à la rénovation énergétique, une seconde phase permettra à 19 copropriétés identifiées comme prioritaires de bénéficier d'une réhabilitation thermique.
- ✓ Chaque 3^e mercredi du mois en mairie, la permanence de l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat- Maîtrisez votre Énergie (ALEC - MVE)- oriente gratuitement les Bagnoletais vers tous les dispositifs d'aides possibles en matière de rénovation et d'énergie: MaPrimeRénov, chèque énergie, aide à conversion de chaudières, etc.



ON Y TRAVAILLE

- 🧠 Bagnolet développe une gestion responsable des eaux de pluie pour la valoriser sur son territoire à des fins de rafraîchissement de la ville et d'arrosages des arbres et des plantations.
- 🧠 Un projet de forêt urbaine est à l'étude sur le site de l'ancien square Eugène-Varlin.
- 🧠 Le premier Bilan des Émissions Gaz à Effet de Serre (BEGES) qui permettra de construire un plan chiffré de réduction des émissions, et d'engager la commune sur la trajectoire fixée par l'accord de Paris sera prochainement présenté.

CHIFFRE CLÉ

1 million d'euros par an

sont investis dans la rénovation (notamment énergétique) des écoles, et les projets de construction des nouveaux bâtiments publics (école Pêche-d'Or, groupe scolaire Langevin) répondent à des critères de performance énergétique désormais très élevés



Vassindou Cissé

Adjoint au Maire en charge de l'Écologie public, des Espaces verts, de l'Environnement, de la Biodiversité et de la Condition animale

« La question du réchauffement climatique est la matrice avec laquelle nous pensons les projets pour l'avenir de notre ville et déployons des solutions telles que la végétalisation, la rénovation énergétique et la limitation des émissions des gaz à effet de serre. Nous appelons les Bagnoletais à apporter leur pierre à l'avènement d'une sobriété collective. »

FOCUS

3 avantages d'une nouvelle gestion publique de l'eau

- + Contrôle d'un bien public... par un service public
- + Gestion plus transparente et plus démocratique
- + Prix maîtrisé

Square Jules-Ferry: plus de convivialité et de biodiversité

Après plusieurs mois de travaux, le square a été livré mi-avril et offre désormais, au cœur du quartier des Coutures, de nouveaux espaces de détente et d'activités dans un souci d'adaptation au changement climatique.



UNE AIRE DE JEUX



DES TABLES DE PIQUE-NIQUE

UN JARDIN COLLECTIF



UN MINI VERGER



UN CANIPARC

DES BRUMISATEURS

UN CITY STADE

Mieux se déplacer, mieux respirer

La Ville multiplie les initiatives pour favoriser les transports décarbonés et protéger la santé de chacun. En dialogue avec Île-de-France Mobilités et la RATP, elle œuvre aussi au développement d'un réseau de transports en commun plus dense et mieux adapté aux besoins des habitants.

LE BILAN

- ✓ Le Comité Vélo Mobilités Douces a été mis en place.
- ✓ Un plan vélo a été élaboré avec les usagers et les associations concernées pour poursuivre les actions et les aménagements de voirie de court à long termes.
- ✓ Un grand cycle d'information et de sensibilisation sur les mobilités a été lancé: conférences, réunions, actions d'information et de prévention, etc.
- ✓ La vitesse a été réduite à 30km/h sur toute la commune, ce qui est bénéfique en matière de pollution, de nuisances sonores et de sécurité pour les piétons et vélos.
- ✓ Depuis le 1^{er} janvier 2022, Bagnolet a rejoint la Zone à Faibles Émissions (ZFE) du Grand Paris.
- ✓ Le passage des Lorientes, la Placette Daumier, la rue Charles-Graindorge ont été refaites. Des aménagements de sécurisation ont été réalisés aux abords des écoles Barbusse, Cotton, Ferry, Fromond, Jaurès, Joliot-Curie, Paul-Vaillant-Couturier, Wallon.
- ✓ Une expérimentation visant à transformer la rue Paul-Bert en «rue aux écoles», à la circulation apaisée, a été lancée.
- ✓ Les anciennes stations Autolib' ont été transformées en bornes de recharge pour véhicules électriques.
- ✓ Sur impulsion de la Ville et en concertation avec les habitants, plusieurs travaux d'aménagement de voirie et/ou de végétalisation ont été réalisés par le Département: avenue Stalingrad, avenue Gambetta, rue Adélaïde-Lahaye, la sécurisation du carrefour François-Mitterrand/Sadi-Carnot et la réfection de l'avenue de la République prévue pour l'an prochain.



© Jérémie Jung



ON Y TRAVAILLE

- De nouveaux plans de circulation par quartiers, en concertation avec les habitants, avec des points d'étapes réguliers.
- Une journée sans voiture a été testée le dimanche 18 septembre 2022 et a vocation à se reproduire.
- Une étude de refonte du stationnement pour un meilleur partage de l'espace public.
- À travers Est Ensemble, Bagnolet participe à tous les ateliers préparatoires concernant la transformation de la Porte de Bagnolet et du pôle Gallieni, qui vise à réduire les nuisances de la circulation sur l'A3 et le boulevard périphérique et à adoucir l'entrée dans la ville.
- Le diagnostic du Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et aménagements des Espaces publics (PAVE) a été réalisé. Sa mise en œuvre est en cours.
- La rue Raoul-Berton est en passe de devenir piétonne et dotée d'un système de récupération des eaux pluviales exemplaire. La rue Marie-Claude-et-Paul-Vaillant-Couturier sera également piétonnisée et sa circulation apaisée.



Édith Félix

Adjointe au Maire en charge des Transports, des Mobilités, du Code de la rue, de la Voirie et de l'Eau dans la ville

« Le Plan Vélo, c'est une mobilisation réussie de tous, usagers, associations, professionnels engagés et services de la Ville. Tous les Bagnoletaises et les Bagnoletais y gagnent en respirant mieux et en déplaçant dans une ville apaisée. »

CHIFFRE CLÉ

200 000 euros par an

C'est le montant de l'investissement prévu pour le Plan Vélo, à partir de 2024 et jusqu'en 2030, dans le cadre du Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI), afin de développer les aménagements et les actions nécessaires pour favoriser l'usage du vélo sur le territoire



« La rue aux écoles! »: plus d'espaces publics sécurisés



Le dispositif « La rue aux écoles! » consiste à réserver les abords d'une école aux piétons, vélos, et autres mobilités actives aux heures d'entrées et de sorties des écoles. Il se matérialise par la pose de barrières amovibles fermées aux horaires d'entrées et de sorties de classes. La chaussée est donc interdite au trafic motorisé. « La rue aux écoles! » permet la création d'espaces publics sécurisés et conviviaux à destination des familles mais aussi une diminution de la pollution liée à la voiture dont les enfants, en raison de leur taille, sont les premières victimes. La Ville a mis en place ce dispositif à titre expérimental à deux reprises, aux abords de l'école Jules-Ferry en juin 2022 et en mai 2023, et travaille actuellement à l'élargir à d'autres écoles.

Urbanisme et logement

Ville pionnière et exemplaire en matière de logement social, Bagnolet est résolument engagée dans la rénovation des quartiers qui en ont besoin. La lutte contre l'habitat indigne et la maîtrise des loyers dans le parc privé font l'objet d'actions concrètes qui changent le quotidien. Le développement de la ville est maîtrisé pour la conserver à taille humaine.



Cédric Pape

Adjoint au Maire en charge de l'Aménagement, de l'Urbanisme, du NPNRU, de la Politique de la ville et de la Commande publique

« Bagnolet est tournée vers l'avenir. L'investissement obtenu pour Les Malassis et à La Noue est hors norme. Le cadre de vie de ces quartiers va radicalement changer. Cela bénéficiera à tous les Bagnoletais avec la création et la rénovation d'infrastructures culturelles et sportives. »

FOCUS

3 choses à savoir sur la rénovation de La Noue / Les Malassis

- + Le 17 février 2023, Est Ensemble a signé une convention avec l'ANRU et la Ville de Bagnolet portant sur la rénovation du quartier de La Noue / Les Malassis
- + Le projet comprend la démolition de la dalle Thorez, la reconstruction de la piscine, un nouveau centre socioculturel, la construction d'un conservatoire, d'un dojo et de terrains de sport et la poursuite des travaux sur la dalle de La Noue Bagnolet
- + La ville de Bagnolet et Est Ensemble ont su convaincre l'État de financer en grande partie ce projet de rénovation hors norme de 127 millions d'euros, l'un des plus importants de France

LE BILAN

- ✓ 127 millions d'euros serviront à une seconde phase de rénovation urbaine des quartiers Les Malassis et La Noue.
- ✓ Initié lors du précédent mandat, l'encadrement des loyers, c'est-à-dire la définition d'un loyer maximal qui ne doit pas être dépassé par les propriétaires au moment de la location, se poursuit à l'échelle d'Est Ensemble et concerne deux quartiers de Bagnolet.
- ✓ Pour lutter contre l'habitat indigne, le permis de louer, expérimenté depuis 2017 dans le quartier des Coutures, est étendu au centre-ville.
- ✓ Le développement de la ville à l'échelle humaine se poursuit grâce à une vraie mixité de programmation, entre équipements, logement social et privé.
- ✓ À travers Est Ensemble, Bagnolet investit sur la qualité de ses infrastructures: rénovation thermique et amélioration du confort acoustique de la piscine des Malassis en attendant sa reconstruction dont les travaux sont lancés.
- ✓ L'Oph de Bagnolet, nouvellement Est Ensemble Habitat (EEH), a mené des opérations de réhabilitation au 50, rue Édouard-Vaillant et cité Girardot, a opéré le lancement de la réhabilitation de la cité Louise-Michel 1 et 2 et a procédé à l'installation de nouveaux ascenseurs au sein du bâtiment TH8 à La Capsulerie pour un montant de 489 787 euros. Concernant le TH7, des travaux doivent être réalisés prochainement.



ON Y TRAVAILLE

- Le parc des sports de la Briqueterie sera rénové et le collège Travail/Langevin y sera implanté. Les bâtiments de l'ancien collège Travail ne seront pas détruits.
- La résorption de l'habitat insalubre dans le quartier des Coutures se poursuit grâce à une intervention de recyclage foncier avec la réalisation de 108 logements (dont 35% de logements sociaux).
- La qualité de vie doit demeurer une priorité: des projets urbains prennent en compte les capacités d'accueil des équipements publics.
- Dans le cadre du PNRQAD (Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés) la résorption de l'habitat insalubre se poursuit dans le quartier des Coutures et un programme de construction de 108 logements, dont des logements sociaux ou réservés au Prêt Social Location-Accession (PSLA), d'une crèche privée et de commerces a été acté sur trois îlots: Robespierre, Étienne-Marcel, Victor-Hugo. Les travaux ont démarré sur l'îlot Jules-Ferry et le démarrage du programme de construction sur l'îlot Robespierre est prévu cet été.

CHIFFRE CLÉ

24 immeubles

C'est le nombre d'immeubles prioritaires, soit 304 logements, qui ont été identifiés dans le cadre de la deuxième Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat-Renouvellement Urbain (OPAH-RU) dans les quartiers des Coutures et Centre. Les propriétaires sont incités à rénover leurs immeubles grâce à des aides financières de l'Agence nationale de l'habitat (Anah), d'Est Ensemble et de la Caisse des Dépôts et Consignations

Permis de louer: lutter contre l'habitat indigne

Le permis de louer est mis en place depuis 2019 dans le quartier des Coutures et a été étendu au quartier Centre par un vote du Conseil Municipal, le 23 juin 2022. Ce dispositif vise à prévenir la location de logements susceptibles de porter atteinte à la salubrité publique et à la sécurité des occupants. Concrètement, le permis de louer oblige les bailleurs à se déclarer avant la mise en location de leurs biens afin de permettre à la Ville de vérifier la conformité des logements. Ce permis de louer s'applique aux locaux loués à usage d'habitation principale, vides et meublés, à l'exception des logements du parc social et ceux conventionnés APL. Ce permis de louer a été renforcé en avril 2022 grâce à la signature d'une convention entre la Ville de Bagnolet, Est Ensemble et la CAF de la Seine-Saint-Denis visant à rendre systématique le dépôt des déclarations à la mise à location par tous les propriétaires-bailleurs du périmètre.

Santé, solidarité et égalité

Plus que jamais, l'égalité des droits est au cœur de la politique de la ville de Bagnolet. Si l'accent a été mis sur la condition des femmes, les fondements d'un grand programme de lutte contre les discriminations de genre ont également été posés. Et la mise en place de la Mutuelle Santé de Bagnolet est une avancée majeure.

LE BILAN

- ✓ Une vaste opération de dépistage et de vaccination Covid a été coordonnée pendant la crise sanitaire.
- ✓ Malgré la baisse de la démographie médicale, l'offre au Centre Municipal de Santé Elsa-Rustin (CMS) a été maintenue et amplifiée. Un échographe et un panoramique dentaire ont été achetés.
- ✓ Une consultation d'écoute, d'évaluation et d'orientation en psychotraumatologie pour les 0-14 ans a été créée (violences familiales, comportements à risque, etc.) au Centre Municipal de Santé Elsa-Rustin.
- ✓ Création de la Mutuelle Santé de Bagnolet en partenariat avec la Mutuelle Familiale.
- ✓ La mise à disposition de protections hygiéniques, dans 40 structures, marque notre engagement dans la lutte contre la précarité menstruelle.
- ✓ La Ville lance une expérimentation en mettant en place le congé menstruel pour ses agentes.
- ✓ Une charte « Ville Handicap » a été rédigée et préfigure les premiers pas vers plus d'inclusion pour les personnes handicapées.
- ✓ L'installation de la Commission Communale pour l'Accessibilité (CCA) est programmée.
- ✓ Les rencontres de l'École inclusive (mission Handicap), avec le soutien de l'Éducation nationale et à destination des parents ont été un succès.



Elhame Chair

Adjointe au Maire en charge des Solidarités et des Affaires sociales

« Au cœur de notre engagement, c'est de mener une politique en faveur des plus démunies et de lutter contre les discriminations : aides alimentaires, à l'énergie, l'accès aux droits, agir pour l'égalité et contre les exclusions... »

- ✓ Des rencontres intergénérationnelles entre des élèves (maternelle et primaire) et des résidents d'Ehpad ont eu lieu.
- ✓ Des opérations de sensibilisation à l'égalité homme/femme, contre les violences faites aux femmes et de prévention sexuelle ont été menées dans les collèges et lycées de la Ville.
- ✓ Un « Guide de communication non sexiste » à destination des agents a permis de libérer la parole sur l'importance d'une communication orale et écrite inclusive.
- ✓ Des actions de lutte contre les discriminations de genre à l'école ont été menées, comme favoriser la mixité des aires de jeux. Elles se poursuivront.
- ✓ Le lieu d'accueil et d'écoute porté par l'association FIT Une Femme Un Toit hébergé dans des locaux communaux a été conforté.
- ✓ Des actions de visibilité LGBTQIA+ ont été menées : passages piétons arc-en-ciel, fresques murales pour la Journée internationale des droits des femmes.
- ✓ Les moyens du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ont été confortés.

Mutuelle Santé de Bagnolet : améliorer l'accès aux soins

Dans le cadre de sa politique sociale visant à améliorer les conditions d'accès à une couverture santé, la Ville a mis en place, en partenariat avec la Mutuelle Familiale, la Mutuelle Santé de Bagnolet. Cette mutuelle communale permet à chacun d'accéder à des soins de qualité et au meilleur prix. Jusqu'à présent 25 % des Bagnoletais n'avaient pas de mutuelle. Le choix de la Ville est de pouvoir proposer une mutuelle à tarifs préférentiels à celles et ceux qui renoncent aux soins par manque de moyens et de leur permettre ainsi de bénéficier du zéro reste à charge.



ON Y TRAVAILLE

- La création de l'Association Maison des Femmes de Bagnolet est en cours d'accompagnement. Des locaux ont été mis à disposition.
- Les actions de sensibilisation aux bonnes pratiques sanitaires, alimentaires et sportives dans les écoles se multiplient.
- Des conventionnements avec les médecins libéraux de la ville pour les inviter à assurer des permanences au Centre Municipal de Santé Elsa-Rustin (CMS) les soirs et les week-ends sont à l'étude.
- La mise en place d'un dispositif permettant aux agents de la Ville de signaler des faits de harcèlement et de violences sexistes qui sera prochainement opérationnel.



Grégoire De Lagasnerie

Adjoint au Maire en charge de la Santé, de la Lutte contre les inégalités de santé et de la Création de la Mutuelle communale de santé

« La lutte contre les inégalités de santé guide notre action : accès aux tests et à la vaccination contre la Covid-19, création de la mutuelle communale pour diminuer les frais de santé et améliorer l'accès aux soins, actions de prévention dans les écoles et renforcement du service public de soins. »



1 000 enfants/an

ont été sensibilisés à la prévention bucco-dentaire dans le cadre d'une grande opération dans les écoles menée par le Centre Municipal de Santé Elsa-Rustin (CMS) de la Ville et en partenariat avec le Département de la Seine-Saint-Denis

Vive l'enfance et la vie scolaire !

Le bien-être des enfants demeure une priorité. Depuis trois ans, les efforts ont été notamment concentrés sur l'offre scolaire, la perennisation de la cuisine centrale et la déminéralisation des cours d'école.

LE BILAN

- ✓ La crèche Guy-Toffoletti (35 berceaux) a été inaugurée en 2021.
- ✓ Les 600m² de la cour de l'école maternelle Travail ont été débitumés et végétalisés.
- ✓ Depuis deux ans, les cantines scolaires proposent 20% de bio et 50% de produits durables, ainsi qu'une option végétarienne quotidienne adoptée par 25% des élèves. Nous allons encore augmenter ces pourcentages.
- ✓ Le Programme de Réussite Éducative (PRE) qui soutient les élèves en difficulté a été renforcé.
- ✓ Davantage de programmes thématiques d'accompagnement scolaire (musique, environnement...) pour les élèves de primaire et collège ont été proposés.
- ✓ Les séjours de classes de neige et classes vertes ont été maintenus malgré la pandémie.
- ✓ 389 élèves (environ 85% d'une classe d'âge) partiront en 2023 en classe de découverte.
- ✓ Les réservations des accueils de loisirs et des cantines ont été digitalisées et sont désormais accessibles via le site de la Ville.
- ✓ Les équipements de la cuisine centrale municipale continuent à être modernisés.



ON Y TRAVAILLE

-  D'ici 2026, 110 places de crèches supplémentaires seront disponibles.
-  La cour de l'école maternelle Henri-Wallon sera déminéralisée à partir de cet été.
-  Le projet de reconstruction de l'école maternelle Langevin est lancé (livraison à l'horizon 2027).
-  Après une votation des habitants, la relocalisation du collège Travail au parc des sports de la Briqueterie est engagée.
-  Les travaux de reconstruction de l'école Pêche-d'Or, d'un centre de loisirs et d'une crèche ont été lancés et seront livrés en 2024-2025.



50 %
de produits siglés d'un label (Label Rouge, AOP, Issu de l'Agriculture biologique, etc.) sont proposés, depuis deux ans, dans les cantines scolaires

Écoles:

renovation thermique et sécurisation

Chaque année, les services de la Ville réalisent d'importants travaux d'amélioration du bâti et d'installation de nouveaux équipements dans les dix-neuf écoles de la commune. Ces travaux de rénovation visent notamment à améliorer les performances énergétiques des écoles pour mieux répondre aux défis du changement climatique: travaux de chauffage, d'isolation, de protections solaires, changement de menuiseries extérieures, etc. Un important travail de sécurisation des accès et des enceintes des écoles a également été mené avec l'installation de nouveaux systèmes de contrôle d'accès.



Édouard Denouel

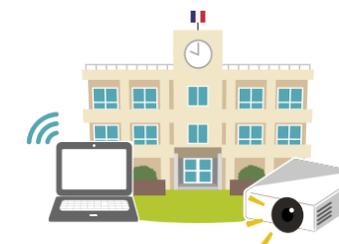
Adjoint au Maire en charge de l'Éducation, de la Question écologique et climatique, du Plan climat, de la Réduction de l'empreinte carbone, de la Sobriété, de la Transition énergétique, de l'Alimentation, de l'Habitat, de la Réduction des déchets et de la Lutte contre le gaspillage et les pollutions

« La priorité à l'éducation guide ce mandat : travaux dans les écoles et premières cours renaturées, réussite éducative, projets pédagogiques, classes de découvertes, alternative végétarienne à la cantine et reconstruction des écoles Pêche-d'Or et Langevin. »

CHIFFRES CLÉ

380 000 euros

ont été investis dans le cadre du Plan de relance numérique de l'Éducation nationale. Vidéoprojecteurs, ordinateurs, tablettes interactives et travaux sur la fibre optique ont ainsi modernisé les écoles bagnoletaises



150 élèves

sont suivis chaque année par les équipes du Programme de Réussite Éducative (PRE) qui accompagne les élèves (et leurs familles) en situation de retard scolaire

Associations, sport et vie des quartiers

Le dynamisme des nombreuses associations, notamment sportives, irriguent le quotidien des Bagnoletais. De plus, les centres socio-culturels de la Ville, ainsi que le centre Paul-Coudert permettent à tous d'accéder à des activités sociales, culturelles et sportives au plus près de chez soi. Outre les grands projets réalisés et à venir, les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, donnent dès à présent du souffle à l'esprit sportif de la Ville.



LE BILAN

- ✓ La première Semaine Olympique et Paralympique (SOP) s'est déroulée entre le 3 et le 8 avril 2023 en partenariat avec l'Éducation nationale et les clubs.
- ✓ Le dispositif Savoir Nager (se familiariser avec l'eau et apprendre à nager) a été mis en place dès 2021 pour les petits et grands.
- ✓ La construction de la nouvelle piscine des Malassis par Est Ensemble (avec l'installation en 2026 d'un bassin olympique) et d'un dojo municipal au sein d'un même bâtiment ont été validés.
- ✓ Accompagnement des lycéens au sein des centres socioculturels, en partenariat avec le Centre d'Information et d'Orientation (CIO) de Montreuil, dans leur formulation de vœux d'orientation via la plateforme Parcoursup.
- ✓ Renforcement du dispositif d'accompagnement scolaire proposé dans les centres socioculturels de la Ville et notamment pour les niveaux impliquant un changement de cycle: CP/CE1, troisième/seconde et Terminale/Études supérieures.
- ✓ Le Centre d'Entraînement Rugby Scolaire (CERS) a été inauguré en 2022 pour permettre aux élèves de 5 collèges d'être licenciés.
- ✓ Le mur d'escalade du gymnase Politzer a été agrandi.

- ✓ La création d'un nouvel équipement sportif, un city stade, dans le cadre de l'aménagement du square Jules-Ferry.
- ✓ Les subventions aux associations ont été confortées et des critères d'attribution travaillés en concertation avec leurs représentants.



Chawqui Haddad

Adjoint au Maire en charge de la Jeunesse et de la Vie sociale des quartiers

«La Municipalité affiche un bilan mi-mandat positif pour la vie sociale des quartiers. Grâce au recrutement d'équipes compétentes, nous avons lancé des projets innovants et inspirants pour la jeunesse. Les 5 CSC ont joué un rôle clé dans cette dynamique.»

CHIFFRE CLÉ

1,6 millions d'euros/an

La Ville a maintenu le montant des subventions accordées aux associations sur les trois dernières années malgré un contexte économique marqué par la hausse de nombreux coûts



ON Y TRAVAILLE

- ✎ La création d'une École Municipale des Sports (EMS), axée sur le multisports, pour favoriser la pratique sportive des jeunes Bagnoletais.
- ✎ La valorisation de l'engagement associatif par la mise en place d'une soirée des bénévoles qui aura lieu chaque année à l'invitation de la Municipalité et dont la première édition aura lieu en septembre prochain.
- ✎ Une offre de formation en direction des associations sportives sur la construction d'une demande de subvention et d'un rapport d'activités en lien avec la Vie Associative.
- ✎ Un projet Sport et Handicap en lien avec l'Éducation nationale et les services Éducation et Vie scolaire de la Ville.
- ✎ Adapter les heures d'ouverture des centres socioculturels pour mieux répondre aux besoins des habitants.
- ✎ Les études pour la relocalisation du centre socioculturel La Fosse-aux-Fraises avec l'école Langevin sont lancées.



Yasmina Sadoud

Adjointe au Maire en charge de la Vie Associative

«Les associations sont une des richesses de notre ville: nous avons sanctuarisé leurs subventions, mis l'accent sur l'écologie et la solidarité, refondu les critères d'attribution des subventions et mis en place des formations à destination du monde associatif.»



Bagnolet:

un territoire labellisé « Terre de Jeux »



La ville de Bagnolet a obtenu le label « Terre de Jeux » pour associer le plus grand nombre à l'aventure olympique et paralympique. En avril dernier, s'est déroulée la 7^e édition de la Semaine Olympique et Paralympique (SOP). Encadrés par les éducateurs de la Direction des sports, en partenariat avec plusieurs associations sportives, les écoliers se sont initiés au basket, au rugby, à l'athlétisme, à la lutte, au tir à l'arc ou encore au judo. Lors de cette manifestation, placée sous le thème de l'inclusion, une activité de Torball, un parasport rassemblant personnes valides et personnes déficientes visuelles, a été organisée pour sensibiliser au handicap. D'autres événements ont lieu à Bagnolet dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, comme l'exposition « Histoire, sport et citoyenneté: des JO d'Athènes 1896 à ceux de Paris 2024 » présentée en début d'année dans le hall de l'Hôtel de Ville.

Attractivité culturelle, patrimoine et tourisme

Particulièrement touchée pendant la crise sanitaire, la culture a néanmoins su créer l'évènement. Avec une offre riche et diverse, la ville de Bagnolet mise aussi sur l'apprentissage et l'accessibilité. L'art est l'affaire de toutes et tous.

LE BILAN

- ✓ Plusieurs projets d'accompagnement artistique sont menés par les écoles avec le soutien des collectivités territoriales et de l'État: projet DEMOS, projet Orchestre à l'école, classe CHAM à Politzer.
- ✓ Des évènements de plein air gratuits, comme la danse sur le parvis de l'Hôtel de Ville, les actions proposées par le Surnatural Orchestra ou l'Été au parc ont rencontré de vifs succès.
- ✓ Depuis la crise sanitaire, le théâtre des Malassis est régulièrement mis à disposition de manière gracieuse pour des résidences artistiques et des représentations professionnelles.
- ✓ Le château de l'Étang poursuit son travail de valorisation des artistes du territoire en mettant en place des expositions, des ateliers, etc.
- ✓ Est Ensemble poursuit son investissement pour la culture à Bagnolet en améliorant l'acoustique du Cin'Hoche et en inscrivant la reconstruction du conservatoire Erik-Satie dans sa programmation pluriannuelle d'investissements.
- ✓ La Ville, malgré un contexte budgétaire tendu, poursuit son important soutien financier aux théâtres privés du territoire.
- ✓ La Ville participe au Réseau métropolitain du tourisme lancé par la Métropole du Grand Paris.



ON Y TRAVAILLE

- 🧠 L'obtention du label Patrimoine d'intérêt régional, crée par le Conseil régional d'Île-de-France, pour restaurer et valoriser le patrimoine qui présente un intérêt historique important: la Mairie historique, le Clos à pêches, l'église Saint-Leu Saint-Gilles.
- 🧠 La mise en place d'un dispositif «Tous au Théâtre» pour favoriser l'accès au théâtre du jeune public au moins une fois en classe de CE2.
- 🧠 Une réflexion est engagée pour définir les axes qui présideront à la reconstruction du théâtre des Malassis.
- 🧠 La Ville travaille actuellement à l'amélioration de la signalétique du centre-ville.
- 🧠 La Ville a engagé un travail sur la réhabilitation de la Mairie historique.



Merle-Anne Jorge

Adjointe au Maire en charge de la Culture et du Patrimoine

«La culture est un choix politique. Le choix est clair. Trois ans, en avant! Culture toute, toutes cultures, toutes, tous. Acteurs locaux, artistes, équipements culturels structurants, partenaires, agents... En avant! Trois ans.»



CHIFFRE CLÉ

950 000 euros de taxe séjour

C'est le montant de l'inscription enregistrée au budget 2023 contre 350 000 euros en 2022. Cette augmentation est due à une activité touristique en pleine reprise avec plus de 350 000 nuitées en 2022



Culture: les points forts de Bagnolet

- Une histoire culturelle riche et un territoire accueillant pour les artistes
- De nombreux artistes, compagnies et associations implantés sur la ville
- Un forte présence de l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC)
- Une offre culturelle diversifiée qui favorise l'attractivité de la ville

Soutien aux entreprises, à l'attractivité économique et à l'emploi

Bagnolet change! En renforçant son attractivité territoriale, la Ville attire de nouveaux commerces et défend le secteur important de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS). Par ailleurs, la Mairie tisse des partenariats visant à favoriser l'insertion des jeunes.

LE BILAN

- ✓ Pendant la crise de la Covid, la Mairie a accompagné les acteurs économiques de la ville: orientation vers les dispositifs d'aide, création d'une carte des commerçants pratiquant la livraison à domicile, rencontres avec les chambres consulaires, mise en place d'une exonération des taxes pour les terrasses, etc.
- ✓ La piétonisation du centre-ville vise à renforcer le vivre ensemble et l'attractivité commerciale.
- ✓ Plusieurs projets d'urbanisme transitoire et différentes structures issues de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) et de l'Économie Circulaire (EC) se sont déployés sur la commune: Plateau Urbain, Le Sample (avenue de la République), etc.
- ✓ Bagnolet a rejoint les 180 membres du Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire (RTES) et a créé un réseau local des entreprises et associations de l'ESS.
- ✓ Des partenariats avec la SNCF et la RATP, ont notamment permis de mettre en place des Job Dating et un Forum de l'emploi des métiers: à la clef, l'ouverture de postes en CDI, avec formation rémunérée possible.
- ✓ Avec le soutien de la Mairie, la dernière étape de la tournée nationale 2022 «Entrepreneuriat pour tous» de Bpifrance a réuni plus de 2000 personnes au gymnase Maurice-Baquet.



Ihsen Ounissi

Adjoint au Maire en charge de la Ville numérique et de l'Attractivité du territoire

« Bagnolet est résolument tournée vers l'avenir, nous renforçons notre collaboration avec les entreprises et entrepreneurs pour rendre notre ville plus attractive. Pour se faire nous innovons vertueusement et de manière inclusive. »

- ✓ Deux quartiers de la Ville, La Noue et La Capsulerie, sont en voie de labellisation Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD).
- ✓ Inauguration de la fin de l'aménagement de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) Benoît-Hure.
- ✓ Installation du bureau de Poste « Bagnolet principal » à l'entrée du centre-ville, au 16, rue Sadi-Carnot.
- ✓ Prémption de deux locaux commerciaux en centre-ville.
- ✓ Maintien de la Mission Cinéma au service de l'attractivité de la Ville.



ON Y TRAVAILLE

- ✎ La mise en place d'une Charte des terrasses élargie est en cours.
- ✎ Un projet de refonte de la signalétique du centre-ville et de Gallieni.
- ✎ Une étude de création d'un marché dans le quartier des Coutures.
- ✎ L'élaboration d'un partenariat avec la SNCF pour mettre en place de nouvelles actions en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes.

Économie Sociale et Solidaire (ESS): Bagnolet en pointe

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) regroupe un ensemble de structures qui reposent sur des valeurs et des principes communs: utilité sociale, ancrage local adapté aux nécessités de chaque territoire et de ses habitants. Leurs activités favorisent le partage et la solidarité pour une économie respectueuse de l'homme et de son environnement. La Ville a souhaité inscrire Bagnolet comme un territoire engagé pour l'économie sociale et solidaire notamment en soutenant les initiatives porteuses d'innovation sociale et environnementale et créatrices d'emplois locaux. Pour cela, la Ville suit les différents appels à projets d'Est Ensemble ou du Département. Le territoire d'Est Ensemble est considéré comme le territoire le plus dense en activités relevant de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) de la Métropole du Grand Paris, avec près de 1 300 structures.



Gyongyi Biro

Adjointe au Maire en charge de l'Économie sociale, solidaire et circulaire, du Tourisme, du Commerce et de l'Artisanat

« Avec l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), la ville de Bagnolet s'engage pour une économie plurielle et participative qui répond aux enjeux actuels: développement économique local, lutte contre l'exclusion, responsabilité écologique et participation citoyenne. »

CHIFFRES CLÉ

40 nouveaux commerces

se sont installés depuis 2020 à Bagnolet: des commerces de bouche, de restauration, d'artisanat ou en lien avec le soin et la beauté



12% des actifs

sur le territoire d'Est Ensemble sont employés dans des structures qui développent des activités de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS)

Cadre de vie, sécurité et tranquillité

Le bien-être des Bagnoletaises et des Bagnoletais passe aussi par un espace public entretenu, calme et sécurisé. Alors que la Ville plaide depuis longtemps auprès de l'État pour disposer d'un commissariat de plein exercice, Bagnolet apporte des réponses concrètes à des problèmes ciblés et favorise la prévention.

LE BILAN

- ✓ La sécurité des abords d'écoles est progressivement renforcée: installation de ralentisseurs, barrières, potelets.
- ✓ Poursuite des opérations « Coup de balai ».
- ✓ Une campagne de communication a été conçue et diffusée pour renforcer la propreté des rues et lutter contre les incivilités.
- ✓ La Ville renforce les équipes de la Direction Cadre de Vie et Propreté urbaine et investit pour renouveler ses équipements notamment via l'acquisition d'une nouvelle laveuse.
- ✓ Avec le soutien d'Est Ensemble, les déchetteries sauvages font l'objet d'actions régulières et ciblées. Une Brigade de l'Environnement a été créée pour procéder à des verbalisations régulières.
- ✓ Les campements illégaux, entraînant d'importantes nuisances, font l'objet d'évacuation avec mise à l'abri des occupants puis d'un nettoyage (rue Jean-Jaurès, avenue de la Dhuys, terrain RATP, rue Robespierre, etc.)
- ✓ Dans les locaux des Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP), un service des objets trouvés a été créé.
- ✓ Une nouvelle adhésion au Forum Français de la Sécurité Urbaine a été actée et Bagnolet a participé aux Assises 2022 de la sécurité des villes à Lille.
- ✓ Une convention pour mener des actions mutualisées de prévention liées aux rixes a été signée avec les villes des Lilas, Romainville et le Pré-Saint-Gervais.



- ✓ Avec le soutien de la police, la sécurité autour du centre commercial Bel Est a été améliorée, en luttant notamment contre les pickpockets et vendeurs à la sauvette.
- ✓ Une convention de lutte contre la radicalisation, en partenariat avec les bailleurs sociaux (AORIF), a été signée.
- ✓ Multiplication des interventions de l'équipe Stop Tags.
- ✓ Une politique volontariste d'accompagnement à la réduction des nuisances sonores a été mise en place: bars, restaurants, etc.



ON Y TRAVAILLE

- 🧠 La refonte du dispositif de vidéoprotection.
- 🧠 L'amélioration de la sécurisation autour des écoles grâce à des ralentisseurs et des campagnes de verbalisation par les ASVP autour des écoles.
- 🧠 L'ouverture d'un espace de médiation et de tranquillité publique impliquant les représentants des conseils de quartier, de la vie associative, les travailleurs sociaux, les enseignants et les bailleurs en lien avec les élus sectoriels et les habitants.
- 🧠 L'organisation d'un référendum local sur la création d'une Police municipale et ses missions afférentes.



Émilie Trigo

Adjointe au Maire en charge de la Tranquillité publique, du CLSPD et de la Démocratie locale

« Chaque habitante et habitant de Bagnolet doit pouvoir vivre sereinement dans sa ville, dans un cadre agréable, sûr et sécurisé. Pour cela, c'est ensemble que nous devons pouvoir lutter contre les incivilités et les mésusages des espaces publics. »

CHIFFRE CLÉ

13 068 PV

C'est le nombre de Procès-Verbaux dressés et enregistrés en 2022. Ceux-ci ont généré 741680 euros de recette. Environ 15% de ce montant sera ultérieurement reversé à l'État



Anne Gerval

Adjointe au Maire en charge du Cadre de vie, de la Propreté et de la Transformation du pôle Gallieni

« Chaque jour, les agents de la Direction Cadre de vie et Propreté urbaine œuvrent pour rendre le quotidien des Bagnoletaises et Bagnoletais plus agréable. Notre détermination et notre engagement demeurent intacts pour continuer à porter un niveau d'exigence élevé. »

Voitures ventouses: mieux combattre ce fléau



Le traitement des véhicules épaves ou dits ventouses est l'une des priorités de la Ville. Le service des ASVP envoie chaque mois un relevé des véhicules identifiés au commissariat des Lilas. L'enlèvement dépend en effet de la compétence de la police nationale. En 2022, 64 véhicules ont ainsi été enlevés dans les différents quartiers de Bagnolet. Les délais d'enlèvement dépendent des disponibilités du service lié aux enlèvements. Certains véhicules restent plus de 6 mois avant d'être enlevés. Afin de réduire ce délai, un gardien-brigadier de police municipale va être nommé. Cet agent municipal aura le pouvoir de faire appel à la fourrière pour tous les véhicules dits ventouses ou stationnés de manière illégale sur la commune, dès lors qu'un service de police municipale aura été créé.

Modernisation et démocratie locale

Après une gestion efficace de la crise Covid par les équipes municipales, La ville de Bagnoleet poursuit son effort de modernisation et d'investissement pour un service public de qualité tout en renforçant la démocratie locale.



Brahim Akrou
Adjoint au Maire en charge des Affaires générales, de l'Hygiène, de la Sécurité des bâtiments et de l'État civil

« L'administration municipale doit s'adapter pour mieux répondre aux besoins des habitant·e·s. Nous poursuivons le travail pour la mise en place d'un guichet unique pour moderniser et simplifier les démarches des Bagnoletaises et des Bagnoletais. Il sera une porte d'entrée unique pour l'ensemble des démarches du quotidien. »

- ✓ Les subventions aux associations sont attribuées sur la base de critères bien définis, dont la liste a été proposée par les associations elles-mêmes.
- ✓ Les critères d'attribution des logements et des places en crèches ont été actualisés pour mieux correspondre aux situations des Bagnoletaises et des Bagnoletais et font l'objet d'un système de cotation.
- ✓ La votation organisée par la Ville au cours du mandat précédent a été respectée: la régie publique de l'eau a été créée à l'échelle d'Est Ensemble.
- ✓ La Ville poursuit sa politique systématique de concertation des habitants pour les projets d'envergure (urbanisme, voirie, etc.).

CHIFFRE CLÉ

26,8 millions d'euros

La Ville a restructuré 10 emprunts pour un montant de 26,8 millions d'euros, dégageant ainsi plus de marges de manœuvres budgétaires

LE BILAN

- ✓ Le périmètre du service public local a été maintenu malgré une baisse financière réelle.
- ✓ L'accueil à l'Hôtel de Ville a été renforcé au guichet principal, à l'État civil et au service des Prestations. Il doit encore être amélioré.
- ✓ Les services ont été progressivement réorganisés pour plus d'efficacité.
- ✓ L'effort d'assainissement des comptes de la Ville a été poursuivi, notamment avec la mise en place de nouveaux outils de pilotage.
- ✓ La bonne gestion publique fait l'objet d'une attention particulière, notamment au moyen d'un nouveau règlement intérieur de la commande publique et d'une nomenclature des achats.
- ✓ Une taxe sur les locaux d'activité vacants a été mise en place (800 000 euros perçus fin 2022).
- ✓ La flotte de véhicules municipaux est progressivement optimisée et décarbonée.
- ✓ Une Charte des conseils de quartier en collaboration avec les habitants a été rédigée. Suite à un appel à candidature (campagne d'affichage), des habitants sont devenus référents de conseils de quartier.
- ✓ Une votation citoyenne sur le choix du site d'implantation du collège Travail a eu lieu. Le site de la Briqueterie a remporté la majorité des suffrages.



ON Y TRAVILLE

- La création d'une application pour smartphone qui permettra de simplifier les démarches administratives des habitants.
- Le développement de la recherche de financements pour les projets menés par la Ville, et notamment la réhabilitation de la Mairie historique.
- L'instauration d'un Conseil Municipal des enfants.
- La participation, par un tirage au sort, des habitants aux commissions municipales des places en crèche, du suivi de la dette et de la bourse des locaux.
- Le lancement d'un appel à candidatures à la fonction de déontologue dans le cadre de la transparence de l'action municipale.
- La mise en place d'une Cérémonie annuelle de Citoyenneté pour remettre solennement leurs cartes électorales aux jeunes nouvellement inscrits sur les listes électorales.
- Les services publics locaux vont continuer à être modernisés.



Tony Di Martino
Maire de Bagnoleet

« La vitalité démocratique d'un territoire se mesure notamment par la vivacité des débats qui y ont lieu. Chacun conviendra qu'à Bagnoleet, les débats y sont nombreux et intenses. C'est notre marque de fabrique: co-construire les grandes décisions publiques avec les Bagnoletaises et les Bagnoletais. »

Conseils de quartier: pour plus de démocratie



Depuis 2020, 35 conseils de quartier se sont déroulés en présence de Tony Di Martino, Maire de Bagnoleet, et des élus. Les conseils de quartier jouent un rôle important dans la vie démocratique de la ville (co-construction des politiques publiques).

Une idée, un projet, une réalisation

La vraie vie démocratique de l'action publique





Expression des groupes politiques du Conseil municipal

Les propos tenus dans les tribunes n'engagent que leurs auteurs.

Socialistes, Société civile, Radicaux et Républicains

Bagnolet, une ville résolument engagée

Bagnolet s'investit activement dans un processus de modernisation et d'investissement, en plaçant la qualité du service public au centre de ses préoccupations. Au cours des 3 dernières années, la Municipalité s'est attelée à mettre en œuvre quotidiennement son programme et à honorer ses engagements.

La Ville maintient une vision ambitieuse du service public, notamment dans les domaines de la solidarité, de l'écologie, de l'éducation, de la démocratie locale, de l'attractivité culturelle et économique. L'objectif est de garantir un cadre de vie de qualité pour toutes et tous.

Depuis 2020, nous avons promu une approche démocratique et éthique en favorisant le dialogue avec les citoyens par la mise en place d'une charte des conseils de quartier, en établissant des critères d'attribution de subventions aux associations et aux places en crèche, en ouvrant aux citoyens qui le souhaitent la commission d'attribution des logements, en présentant aux habitants tous les projets immobiliers importants, le tout dans un objectif de transparence.

Dans un souci de préservation de l'environnement, nous rénovons progressivement les bâtiments municipaux et optimisons la flotte de véhicules municipaux pour qu'ils soient plus écologiques et décarbonés. D'importants efforts ont également été déployés pour améliorer le quotidien de nos habitants·es: végétalisation des cours d'école, qualité des repas dans les cantines (produits biologiques ou option végétarienne) ou pour le portage des repas des seniors.

De nouvelles structures publiques ont été inaugurées: nouveau centre social et culturel et nouvelle crèche Toffoletti, mur d'escalade au gymnase Politzer. D'autres sont en cours de construction: école Langevin, parc des sports de la Briqueterie, futur collège Travail-Langevin en lien avec le Département...

La Municipalité continuera à mettre en œuvre son programme politique, en ajustant sa feuille de route en fonction des besoins exprimés par la population.

Présidentes de groupe:
Émilie Trigo, Mona Bellil

Élus: Cédric Pape, Elhame Chair, Brahim Akrou, Merle-Anne Jorge, Anne Gerval, Daouda Keita, Yalana Dino, Cécile Trbic, Hamid Chair, Mahamadou Sylla, Manon Chrétien, Ihsen Ounissi

Écolos Solidaires

Réaliser le programme municipal

Malgré les difficultés financières chroniques de notre ville et les incertitudes qui pèsent sur son budget dans un contexte d'inflation et de coupes des financements publics, notre groupe est toujours pleinement mobilisé dans la réalisation du programme municipal de 2020. Il est très important que le cap soit maintenu sur le grand chantier de renouvellement urbain aux Malassis et à La Noue qui en est le socle. Il s'agit à la fois de rénovation de logements et d'équipements publics et de végétalisation avec la destruction de la dalle Thorez. La signature de la convention avec l'ANRU qui s'engage à apporter 40% du financement de l'opération, va dans ce sens.

Il nous semble aussi positif que des actions fortes concernant la transformation écologique de la ville soient à l'ordre du jour. En particulier, l'ouverture de la rue Raoul-Berton aux nouveaux usages de services et de mobilités va permettre aussi sa végétalisation et montrer une nouvelle conception de la place de l'eau dans l'espace public, avec l'infiltration de l'eau qui ruisselle sur la voirie, dans des noues enherbées. Ce genre de dispositif évite de rejeter les eaux pluviales dans le réseau d'assainissement et, à ce titre, est subventionné notamment par l'agence de l'eau qui verse 117 000€. Cette rue rendue aux piétons et aux mobilités douces, sera plus agréable pour tous les habitants et sera un démonstrateur pour l'évolution du centre-ville et de tout Bagnolet.

À noter aussi la débitumation d'une nouvelle cour d'école et des actions de végétalisation de l'espace public qui sont inscrites dans les investissements prévus en 2023. Le plan arbres d'Est Ensemble atteindra sa vitesse de croisière cette année et contribuera au verdissement de la ville.

Le plan vélo qui fait l'objet d'intenses échanges, va démarrer aussi en 2023.

valerie.bille@ville-bagnolet.fr
gyongyi.biro@ville-bagnolet.fr
edith.felix@ville-bagnolet.fr
jean-claude.oliva@ville-bagnolet.fr

Bagnolet en Commun (soutenu par EELV)

Climat, le grand emballement

Depuis plusieurs semaines les alertes se succèdent quant à un emballement climatique sans précédent sur notre planète. Jamais elle n'aura été aussi chaude, jamais la glace des pôles n'aura fondu si vite, jamais la surface des océans n'aura connu des températures si intenses tant et si bien que l'on parle désormais de canicules marines, jamais, enfin, les épisodes climatiques aigus ne se seront autant succédés, des méga feux aux inondations meurtrières en passant par des sécheresses intenses.

En Europe, le climat se réchauffe deux fois plus rapidement que sur le reste du globe. On y mesure en moyenne 2,3°C de plus qu'avant l'ère industrielle.

Les conséquences sont désormais connues et vont se multiplier, de la raréfaction de l'eau, comme on le voit en ce moment dans les Pyrénées-Orientales, aux épisodes climatiques de plus en plus violents.

En France nous savons - même si cette perspective est parfois angoissante - que nous devons le plus rapidement possible réduire nos émissions carbone et nous adapter, notamment à des étés plus chauds, plus longs, plus difficiles à supporter en particulier dans nos villes.

Une récente étude anglaise désigne Paris (et sa proche banlieue) comme la ville européenne où le risque de mourir, en cas de canicule, est le plus grand. Ce risque, nous le savons, pèse d'abord sur nos aînés et nos enfants.

Nous devons donc nous adapter au plus vite. Alors qu'à Bagnolet nous marquons la moitié de notre mandat, la perspective pour les années à venir doit être d'accélérer dans cette direction, et de faire converger nos moyens, mêmes limités, dans la lutte contre une insécurité climatique qui se dresse devant nous: rendre les logements et bâtiments publics plus vivables, mieux isolés, continuer à déminéraliser l'espace public, accroître les espaces de nature et de fraîcheur. C'est aussi une question d'égalité et de justice sociale, car comme pour toutes les crises, les plus fragiles sont les plus exposés.

Édouard Denouel, Chawqui Haddad, Yasmina Sadoud, Grégoire de Lagasnerie, Brigitte Delaperelle, Abdelkrim Karmaoui, Anne de Rugy, Frédéric Gabin, Zohra Kehli

Ensemble pour Bagnolet (PCF - LFI - G.S - BIC)

Le compte n'y est pas Monsieur le Maire!

2020-2023: 3 ans de mandature. Le traditionnel exercice de mi-mandat donne à la majorité municipale l'occasion de dresser un bilan positif bien loin de la réalité. La récente démission du premier adjoint en charges des finances, traduit l'ampleur des difficultés financières provoquées par la gestion de Tony Di Martino. La dette pesant sur les Bagnoletais·es n'a jamais été aussi lourde, les capacités d'investissement de la ville sont quasiment nulles.

Cela contribue bien entendu à l'appauvrissement du service public local. Aucune bataille, à l'instar d'autres communes du département, n'a d'ailleurs été menée pour dénoncer le désengagement de l'État.

Les écoles ont fait l'objet de très peu de rénovations. Trois d'entre elles sont en attente de reconstruction ou d'extension: Ferry maternelle, Langevin élémentaire et la maternelle Pêche-d'or. D'ailleurs, le projet de reconstruction de cette dernière, aujourd'hui à l'arrêt, a causé l'abattage de plusieurs dizaines d'arbres privant ainsi les riverains du quartier des Malassis d'un bel îlot de fraîcheur.

Que dire de l'organisation ubuesque de la restauration scolaire et de la dégradation du service depuis le passage à la Sodexo, dénoncés depuis le début par les parents d'élèves? D'abord méprisés par la municipalité, le rapport de la DPPP qui a révélé de graves problèmes d'insalubrité et d'hygiène leur a finalement donné raison.

Faute de médecins généralistes et spécialistes, il devient difficile d'obtenir un rendez-vous médical au CMS. Au centre dentaire, il n'est pas rare de devoir attendre plusieurs mois avant de pouvoir consulter.

Le rapport de la Chambre régionale des comptes sera bientôt porté à notre connaissance. Laissons d'ici-là la majorité à son exercice d'autosatisfaction.

Angéline Desbordes-Silly, Mohamed Djennane, Laurent Jamet, Claire Laurence, Solenne Le Bourhis, Sébastien Staelens, Pierre Vionnet

Retrouvez-nos articles sur: ensemblepourbagnolet.com

Citoyens Indépendants

À l'heure du bilan de mi-mandat, nous pouvons nous réjouir d'avoir su traduire en actes au sein de la majorité municipale, notre engagement de faire en sorte que les Bagnoletais·es aient un cadre de vie plus agréable et résilient face aux enjeux du réchauffement climatique. En effet, les températures caniculaires sans précédent auxquelles nous sommes confrontés doivent nous questionner sur nos modes de vie et de consommation. Aussi, l'objectif de transformation écologique de Bagnolet en débitumant et en végétalisant l'espace public partout où cela est possible notamment dans les cours d'écoles, les rues et les squares pour rafraîchir la ville vient répondre à ces enjeux majeurs. En adoptant une Charte de l'Arbre suivi d'un programme massif de plantations et de replantation d'arbres avec une projection de 1300 arbres à l'horizon 2026, notre ville crée de nouveaux espaces verts et développe des écosystèmes urbains pour accueillir de la biodiversité. Le projet de forêt urbaine sur le site de l'ancien square Varlin fruit d'une concertation avec les habitants qui verra le jour à l'horizon 2023-2025 s'inscrit dans cette même dynamique. Sur la question du bien-être animal, nous avons engagé une réflexion co-constructive avec les associations et inscrit la condition animale en tant que politique publique afin que la bienveillance envers les animaux s'impose à tous·tes et que change le regard sur l'animal dans notre ville. En faisant le choix de vivre ensemble, humains et animaux, chacun doit trouver sa place et il nous fallait créer les conditions matérielles et éthiques de cette cohabitation. C'est ainsi que la Ville autorise l'occupation temporaire du 115 Robespierre par l'École du Chat avec installation de Chatipi pour réguler la prolifération des chats errants et la création de deux caniparc, l'un au square Ferry et un autre prochainement sur la couverture de l'A3 pour offrir aux chiens des lieux de socialisation. Ce sont autant d'actions concrètes qui se traduisent par des investissements conséquents et qui permettront de continuer cette transformation que nous voulons accélérer pour le reste de la mandature, afin que Bagnolet reste cette ville qui a pris un virage écologique pour l'avenir, une ville accueillante et accessible pour les classes moyennes et populaires, une ville qui donne la parole et co-construit avec ses habitants·es.

Ndeye Marieme Diop, Vassindou Cissé, Jules Ragueneau, (elus.ci@ville-bagnolet.fr)

LE CONSEIL MUNICIPAL

LES ADJOINTS AU MAIRE

■ SOCIALISTES, SOCIÉTÉ CIVILE, RADICAUX & RÉPUBLICAINS ■ BAGNOLET EN COMMUN (SOUTENU PAR EELV)
 ■ ÉCOLOS SOLIDAIRES ■ CITOYENS INDÉPENDANTS



Tony DI MARTINO
Maire de Bagnolet

| | | | | | |
|--|---|--|--|--|--|
| Cédric PAPE 1 ^{er} maire-adjoint CHARGÉ DE L'AMÉNAGEMENT, DE L'URBANISME, DU NPIRI, DE LA POLITIQUE DE LA VILLE ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE | Elhame CHAIR 2 ^e maire-adjointe CHARGÉE DES SOLIDARITÉS ET DES AFFAIRES SOCIALES | Édouard DENOUEL 3 ^e maire-adjoint CHARGÉ DE L'ÉDUCATION, DE LA QUESTION ÉCOLOGIQUE ET CLIMATIQUE, DU PLAN CLIMAT, DE LA RÉDUCTION DE L'EMPREINTE CARBONE, DE LA SOBRIÉTÉ, DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, DE L'ALIMENTATION, DE L'HABITAT, DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS ET DE LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ET LES POLLUTIONS | Émilie TRIGO 4 ^e maire-adjointe CHARGÉE DE LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE, DU CLISO ET DE LA DÉMOCRATIE LOCALE | Vassindou CISSÉ 5 ^e maire-adjoint CHARGÉ DE L'ÉCOLOGIE, DE LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE, DE L'ESPACE PUBLIC, DES ESPACES VERTS, DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA BIODIVERSITÉ ET DE LA CONDUCTION ANIMALE | Gyongyi BIRO 6 ^e maire-adjointe CHARGÉE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE, SOLIDAIRE ET CIRCULAIRE, DU TOURISME, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT |
| Ihsen OUNISSI 7 ^e maire-adjoint CHARGÉ DE LA VILLE NUMÉRIQUE ET DE L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE | Yasmina SADOUD 8 ^e maire-adjointe CHARGÉE DE LA VIE ASSOCIATIVE | Chawqui HADDAD 9 ^e maire-adjoint CHARGÉ DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE SOCIALE DES QUARTIERS | Édith FÉLIX 10 ^e maire-adjointe CHARGÉE DES TRANSPORTS, DES MOBILITÉS, DU CODE DE LA RUE, DE LA VOIRIE ET DE L'EAU DANS LA VILLE | Brahim AKROUF 11 ^e maire-adjoint CHARGÉ DES AFFAIRES GÉNÉRALES, DE L'HYGIÈNE, DE LA SÉCURITÉ DES BÂTIMENTS ET DE L'ÉTAT CIVIL | Merle-Anne JORGE 12 ^e maire-adjointe CHARGÉE DU PATRIMOINE |
| Grégoire DE LAGASNERIE 13 ^e maire-adjoint CHARGÉ DE LA SANTÉ, DE LA LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS DE SANTÉ ET DE LA CRÉATION DE LA NOUVELLE COMMUNALE DE SANTÉ | Anne GERVAL 14 ^e maire-adjointe CHARGÉE DU CADRE DE VIE, DE LA PROPRIÉTÉ ET DE LA TRANSFORMATION DU PÔLE GALLIENI | | | | |

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

■ SOCIALISTES, SOCIÉTÉ CIVILE, RADICAUX & RÉPUBLICAINS ■ BAGNOLET EN COMMUN (SOUTENU PAR EELV)
 ■ ÉCOLOS SOLIDAIRES ■ CITOYENS INDÉPENDANTS

| | | | | | | |
|---|---|---|--|--|--|--|
| Brigitte DELAPERELLE Conseillère municipale CHARGÉE DU HANDICAP ET DE L'ACCÈS AUX DROITS | Dacoua KEITA Conseiller municipal CHARGÉ DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE ET DE LA SOLIDARITÉ AVEC LES POPULATIONS MIGRANTES | Valérie BILLE Conseillère municipale CHARGÉE DE LA POLITIQUE DE LA VÉGÉTALISATION | Yalana DINO Conseillère municipale CHARGÉE DES SENIORS | Abdelkrim KARMAOUI Conseiller municipal Vice-président Est Ensemble CHARGÉ DES BÂTIMENTS ET DE LA RÉNOUATION ÉNERGÉTIQUE | Anne DE RUGY Conseillère municipale Conseillère territoriale déléguée Est Ensemble CHARGÉE DE L'AGRICULTURE URBAINNE | Frédéric GABIN Conseiller municipal CHARGÉ DE LA VIE SCOLAIRE |
| Jean-Claude OLIVA Conseiller municipal Vice-président Est Ensemble CHARGÉ DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT | Ndeye Marieme DIOP Conseillère municipale CHARGÉE DU TOURISME ET DE L'ENFANCE | Céline TRBIC Conseillère municipale CHARGÉE DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES ET DE LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS | Hamid CHAIR Conseiller municipal CHARGÉ DES FINANCEMENTS EXTÉRIEURS | Mahamadou SYLLA Conseiller municipal CHARGÉ DU LOGEMENT | Manon CHRÉTIEN Conseillère municipale CHARGÉE DE L'EMPLOI, DE L'INSERTION ET DE LA FORMATION | Zohra KEHLI Conseillère municipale CHARGÉE DE LA PETITE ENFANCE |
| Mona BELLIL Conseillère municipale CHARGÉE DES SPORTS | Jules RAGUENEAU Conseiller municipal CHARGÉ DES FAUBOURGS ET DE LA VIE ÉCONOMIQUE | Sébastien GRICOURT Conseiller municipal | | | | |

Hôtel de Ville
Place Salvador-Allende
BP 35 • 93171 Bagnolet Cedex
Tél. : 01 49 93 60 00
Fax : 01 49 93 60 18
ville-bagnolet.fr



LES ÉLUS DE L'OPPOSITION

■ ENSEMBLE POUR BAGNOLET (PCF - LFI - G.S - BIC)

| | | | | | | |
|--|--|--|---|---|---|---|
| Laurent JAMET Conseiller municipal | Claire LAURENCE Conseillère municipale | Mohammed DJENNANE Conseiller municipal | Sébastien STAELENS Conseiller municipal | Angéline DESBORDES-SILLY Conseillère municipale | Pierre VIONNET Conseiller municipal | Solenne LE BOURHIS Conseillère municipale |
|--|--|--|---|---|---|---|

Infos

Hôtel de Ville Place Salvador-Allende
93170 Bagnolet - 01 49 93 60 00
Lundi au jeudi : 9h-12h30 et 13h30-17h
Vendredi : 13h30-17h
Samedi : 9h-12h30

Numéros utiles

Centre Municipal de Santé Elsa-Rustin
13, rue Sadi-Carnot, 01 56 63 91 00
Du lundi au vendredi: 8h30-19h
Samedi : 8h30-13h
Sans rendez-vous: 8h30-9h30/16h-17h45

Centre Municipal Dentaire
1, rue Adélaïde-Lahaye, 01 56 63 91 05
Du lundi au vendredi : 9h-13h et 14h-19h
Samedi : 9h-13h

Centre de Planification et d'Éducation Familiale 01 49 93 61 97

Consultations en psycho-traumatologie
un jeudi sur deux de 9h30 à 14h
vendredi de 9h30 à 16h45
Rendez-vous au 01 56 63 91 01

Centres Protection Maternelle Infantile
3, rue Adélaïde-Lahaye, 01 56 63 91 12
70, rue Pierre-et-Marie-Curie,
01 49 93 66 08

Centre de PMI Croix-Rouge
4, rue du Lieutenant-Thomas, 01 43 60 33 21

MEJ (Mission Intercommunale pour l'Emploi des Jeunes) : 94, rue Lénine
01 43 60 13 80

Réseau des bibliothèques d'Est Ensemble
Médiathèque de Bagnolet :
1, rue Marceau, 01 83 74 59 35

Clinique Floréal
40, rue Floréal, 01 48 97 72 00 (24h/24)

Annexe du commissariat des Lilas à Bagnolet (7j/7 et 24h/24)
4-20, rue Malmaison, 01 53 73 63 10

Commissariat des Lilas
55/57, boulevard Eugène-Decros
01 41 83 67 00

Police secours 17 - Samu 15
Pompiers 18 ou 112 (portable)
Sida-info-service 0 800 840 800
Allô drogue 0 800 23 13 13

Croix-Rouge Bagnolet 01 43 62 53 28
Allô enfance maltraitée 24h/24 119

Jeunes, violences, écoute 0 808 807 700
N° d'aide aux victimes 08 842 846 37
SOS Victimes 01 41 60 19 60
Mercredi de 14h à 17h à l'Hôtel de Ville

Pharmacie de garde
Pharmacie de La Poste 26, rue de Paris
93100 Montreuil - 01 42 87 77 37

Magazine municipal de la ville de Bagnolet - n°81 - juin 2023
Édité par la Mairie de Bagnolet
BP 35 - 93171 Bagnolet Cedex
Directeur de la publication : Tony Di Martino
Directrice de la rédaction : Chloé Pilot
Rédacteur en chef : Éric Mugneret
Rédaction : Karim Benchaïb



MENUS DE JUIN

En vert, les plats végétariens distincts du menu classique.
Les menus intègrent 50% de produits durables dont 20% de produits biologiques, conformément aux dispositions réglementaires de la loi Egalim.

| LUNDI 5 | MARDI 6 | MERCREDI 7 | JEUDI 8 | VENDREDI 9 |
|--|--|--|---|--|
| Tomates bio vinaigrette Dés de poisson sauce basilic Penne bio Penne bio sauce 3 fromages Emmental bio Compote pomme/abricot | MENU VÉGÉTARIEN Macédoine mayonnaise Quenelles nature sauce tomate Riz bio framboise/abricot bio Fruit bio | Melon jaune Sauté de bœuf sauce poivrade Haricots verts Parmentier de soja bio et haricots verts Camembert Paris Brest GOÛTER Cookies, fruit, jus de fruit bio | MENU VÉGÉTARIEN Feuilleté au fromage Lentilles à la provençale et orge perlé bio Petit fromage blanc aux fruits Fruit bio | Rillettes de sardine, céleri, œuf dur mayonnaise Pizza reine (porc) Pizza mozzarella salade verte bio Gouda bio Fruit bio |
| LUNDI 12 | MARDI 13 | MERCREDI 14 | JEUDI 15 | VENDREDI 16 |
| Haricots verts échalottes Sauté de bœuf façon orientale Semoule bio Couscous végétarien bio Fromage blanc et sucre bio Fruit bio | MENU VÉGÉTARIEN Carottes râpées Torsades bio sauce champignons crémée Saint-Paulin Flan saveur vanille nappé caramel | Crêpe au fromage Rôti de porc charcutière Galettes de boulgour à la mexicaine Carottes au jus Camembert bio Fruit bio GOÛTER Pain, miel, lait bio | Salade de riz aux olives bio Émincé de volaille sauce curry Brocolis Dauphinois de courgettes et pommes de terre Yaourt nature Fruit bio | Concombres bio à la crème, ail, persil mayonnaise Colin d'Alaska sauce oseille Sticks de fromage Pommes de terre vapeur Fromage frais Salade de fruits |
| LUNDI 19 | MARDI 20 | MERCREDI 21 | JEUDI 22 | VENDREDI 23 |
| MENU VÉGÉTARIEN Melon jaune Enchiladas haricots rouges Fromage à tartiner Purée de pommes bio | MENU VÉGÉTARIEN Taboulé bio Omelette nature Haricots verts à l'ail Petit fromage blanc aux fruits Fruit bio | Tomates ciboulette Parmentier de thon Parmentier végétarien aux légumes provençaux Yaourt brassé nature bio Beignet aux pommes GOÛTER Galettes pur beurre, compote, jus de fruit bio | Salade de blé bio Nuggets de poulet Nuggets fromage Carottes persillées Cantal AOP Fruit bio | Salade verte et croûtons Jambon blanc (porc) Piémontaise (œuf dur, pommes de terre, olives, tomates) Hachis de lentilles, purée de carottes Camembert bio Yaourt aux fruits |
| LUNDI 26 | MARDI 27 | MERCREDI 28 | JEUDI 29 | VENDREDI 30 |
| MENU VÉGÉTARIEN Tomates bio sauce caponata Torsades bio Mimolette Lacté saveur vanille nappé caramel | Salade de pommes de terre sauce ravigote Sauté de bœuf aux olives Galettes de boulgour et pois chiches Chou-fleur persillé Fromage à tartiner bio Fruit bio | Pizza reine (porc) Pizza mozzarella Tajine de pois chiches à la marocaine Boulgour Yaourt aromatisé myrtille bio Fruit bio GOÛTER Pain, confiture, jus de fruit bio | MENU VÉGÉTARIEN Salade verte et maïs Rôti de dinde sauce diable Omelette bio Haricots beurre Fromage blanc et sucre bio Éclair vanille | Concombres vinaigrette Colin d'Alaska pané Moelleux au fromage Ratatouille et riz bio Camembert bio Compote de pommes |

 **BAJolib'** service de véhicules à disposition des personnes à mobilité réduite.
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (sauf jours fériés). **Réservation : 01 49 93 60 36**

  **UN TAG SUR VOTRE FAÇADE ? COMPOSEZ LE**
 **N° Vert 0800 093 013**

BAJomag' est distribué gratuitement en début de mois dans toutes les boîtes aux lettres de la ville.
Si vous ne le recevez pas, signalez-le en envoyant un email à redaction@ville-bagnolet.fr

ISSN : 0767-8525
Dépôt légal : juin 2023
Imprimé par Groupe Morault :
2, avenue Berthelot - Zac de Mercières
BP 60254 - 60205 Compiègne
Tiré à 18000 exemplaires
Ne pas jeter sur la voie publique
Document non contractuel


Papier issu de forêts gérées durablement



Conseils de quartier

**« Construisons ensemble notre ville!
Contribuons ensemble à faire avancer Bagnolet »**

Les Coutures > Mardi 13 juin 2023 à 19h

Centre socioculturel Les Coutures : 37, rue Jules-Ferry

La Dhuis > Jeudi 15 juin 2023 à 19h

Maison de quartier La Dhuis : 30, avenue de la Dhuis

Le Plateau > Mardi 20 juin 2023 à 19h

Centre socioculturel Anne-Frank : 61, rue Girardot

Centre-Sud > Jeudi 22 juin 2023 à 19h

École maternelle Capsulerie : 11, rue Désiré-Vienot

La Noue > Lundi 26 juin 2023 à 19h

Centre socioculturel Guy-Toffoletti : 43, rue Charles-Delescluze

Les Malassis > Lundi 3 juillet 2023 à 19h

Salle Pierre-et-Marie-Curie : 36, rue Pierre-et-Marie-Curie

Centre > Mercredi 5 juillet 2023 à 19h

Hôtel de Ville : place Salvador-Allende, salle des Pas-perdus

+ D'INFO 01 49 93 60 23
conseils.quartiers@ville-bagnolet.fr

VILLE-BAGNOLET.FR



MAIRIE DE
BAGNOLET

